



BP 425  
11100 Narbonne



## Bulletin d'inscription Equipage 2021

Tour de France du 14 Mai au 23 Mai 2021

Avion : type et immatriculation :

Equipage :

Nom, prénom du Commandant de bord	
Nombre de copilotes	
Nombre de passagers	
Nombre total de personnes de l'équipage	

Hébergement :

Nombre de personnes		
En chambre "Twin", 2 lits séparés	En chambre "Double", 1 lit double	En chambre "Single" (Supplément de 300,00 € par personne)

*Twin : deux personnes isolées, deux lits séparés*

*Double : couple, un lit double*

*Single : demande expresse d'une chambre pour une personne qui désire être hébergée seule, lit simple ou double selon disponibilité*

Renseignements aéronautiques :

Un tableau vous sera envoyé courant février par Roland Pagnier, Directeur des vols. Ce document devra être rempli et renvoyé par courrier électronique le plus rapidement possible à l'adresse suivante : [directeur.des.vols.3@orange.fr](mailto:directeur.des.vols.3@orange.fr)

Photos :

François Joliot contactera les membres des nouveaux équipages, par courriel, afin de collecter les photos d'identité.

Préinscription :

- Le dossier doit être parvenu complet avant le 31 décembre 2020. La caravane étant limitée à 22 avions, la liste des équipages retenus pour le tour 2021 sera communiquée au plus tard le 20 Janvier 2021. Les équipages sélectionnés pour le tour 2020 le restent pour 2021, sauf retrait de leur part.
- Prendre connaissance du manuel d'exploitation (Manex) du tour (à consulter sur le site [www.revesdegosse.com](http://www.revesdegosse.com), onglet communauté puis info équipages).
- Remplir soigneusement le présent bulletin, l'imprimer, le signer, et le renvoyer par mail ou courrier, avec un chèque d'acompte (50 € par membre d'équipage) à : [pierre.commarmot@orange.fr](mailto:pierre.commarmot@orange.fr) ou Pierre

Commarmot, 23 Montée de la Paroche, 01700 Saint Maurice de Beynost. Voir la note ci-dessous au sujet des frais.

- Remplir soigneusement la fiche de renseignements au format Excel et la retourner par courriel à : [pierre.commarmot@orange.fr](mailto:pierre.commarmot@orange.fr)

#### **Inscription définitive :**

Après la préinscription, l'inscription définitive n'est retenue qu'à réception (au siège de l'association : Les Chevaliers du Ciel, 7 place des Jacobins, 11100 NARBONNE) d'un chèque correspondant au solde de la totalité du montant de l'inscription et des frais s'il y a lieu, et à réception par le Directeur des vols de la fiche de renseignements aéronautiques, le tout avant le 20/3/2021.

#### **Montant de l'engagement:**

- Engagement de l'avion et de ses deux pilotes: **2370 €**
- Membre d'équipage supplémentaire : **635 €** par personne,
- Supplément chambre single : **30 €** par personne et par jour,
- Changement de composition d'équipage, par personne: **200 €**

**Budget prévisionnel des autres dépenses:** prévoir le coût de 20 heures de vol environ pour les navigations (à 120 Kts) + les heures de vol de mise en place vers le départ et le retour à la base.

**Dépenses engagées pour les « tours d'avion» :** elles sont remboursées par l'association les Chevaliers du Ciel pour un montant forfaitaire de **50 €** par rotation.

**Avitaillement :** généralement, l'avitaillement est payé chaque jour de façon globale par les Chevaliers du Ciel qui refacture ensuite à chaque avion la totalité de son avitaillement. C'est pourquoi, un chèque d'acompte qui ne sera pas encaissé de 1000 € est demandé le jour du départ, sauf pour les avions utilisant du Jet A1. Le décompte exact sera établi à la fin du tour, et chaque équipage est tenu de le solder.

#### **Calcul du montant total de l'inscription :**

	<b>Quantité</b>	<b>Coût unitaire</b>	<b>Coût total</b>
Engagement avion	1	2370 €	2370 €
Personne(s) supplémentaire(s)		635 €	
Suppléments single		10 x 30 €	
Changement d'équipage		200 €	
<b>TOTAL</b>	-----	-----	
<b>ACOMPTE A VERSER AVEC LE DOSSIER</b>		50 € (voir ci-dessous)	

*ACOMPTE A VERSER AVEC LE DOSSIER: Un chèque de 50 € x nombre de membres d'équipage correspondant aux frais de dossier individuels, qui sera encaissé à la clôture des inscriptions. A libeller à l'ordre des « Chevaliers du Ciel ». Les équipages ayant déjà versé les frais en 2019 en sont dispensés, ils ne sont exigés que pour les nouveaux équipages.*

**Fait à**

**le**

***Signature du commandant de bord après mention manuscrite « Lu et approuvé le Manex du tour 2021, bon pour acceptation » :***